

qu'il a bien voulu acheter pour des personnes qui m'en avaient demandées.

M. de la Nouilliers retourne en Canada avec un sauf-conduit que la Cour lui a accordé ; parce qu'il appréhendait que ses créanciers ne l'arrêtassent en France. Il va pour finir ses affaires et retirer ce qui lui est dû. M. Taschereau a sa place de trésorier (1). Il repasse cette année avec sa femme... je crois qu'il fera bien dans le pays. Nous avons toujours été fort bons amis depuis qu'il est revenu de Canada. Pour M. Dupuy et sa femme, je ne les ai point été voir. Si ils avaient suivi l'un et l'autre les conseils de Taschereau, ils n'en seraient pas où ils en sont aujourd'hui. Je suis très fâché de ce que M. de la Nouilliers ne soit pas venu à bout de retourner dans le pays avec les emplois qu'il avait. Sa femme reste à Versailles auprès de sa sœur, la nourrice du Roi.

J'ai su que M. Rigault est amoureux d'une demoiselle de La Gorgendière et que c'est ce qui a occasionné son voyage en France... ce parti ne lui convient pas, eu égard du peu de bien de la demoiselle (2). Madame

---

(1) Ce fut le 1er Taschereau qui vint en Canada. Il avait été, dès 1725, secrétaire de l'intendant Dupuy. Marié, le 17 janvier 1728, à Marie Claire Fleury de la Gorgendière, il était le bisaïeul du Cardinal Taschereau. Il demeura longtemps et mourut dans une des maisons remplacées par le palais épiscopal actuel. Voir *Histoire du Palais Episcopal de Québec* par Mgr H. Têtu, et *La famille Taschereau* par P. G. Roy.

(2) De fait, M. Pierre Rigaud de Vaudreuil, connu sous le nom de "M. de Rigaud," frère du dernier gouverneur de la Nouvelle-France, épousa, le 2 mai 1733, demoiselle Louise Fleury de la Gorgendière, fille de Joseph Fleury de la Gorgendière, sieur d'Eschambault, et de Claire Jolliet, et nièce de la marquise de Vaudreuil-Cavagnal. Les deux frères épousèrent donc la tante et la nièce. Pierre et François-Pierre de Vaudreuil furent tous deux gouverneurs de Trois-Rivières, mais le premier seulement devint gouverneur-général du Canada. *Le Fort et le Château St-Louis*, par M. Ernest Gagnon.